

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Peehami SA en liquidation, Fribourg*
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 03.12.2003
- Echéance de préavis des créances:* **02.02.2004**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Peehami SA en liquidation, c/o Me Serge Ganichot, avocat, rue Céard 6, 1204 Genève
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(02047316)